Cessions d'actifs agricoles à des investisseurs étrangers

1 juillet 2010

Le CAS (Centre d'analyse stratégique) a rendu public son rapport sur les **cessions d'actifs agricoles à des investisseurs étrangers dans les pays en développement**.

Après une première partie de diagnostic, qui montre que les cessions d'actifs agricoles devraient s'amplifier dans le futur et que ces investissements, s'ils sont mal préparés et mal conduits, peuvent entraîner de graves dommages sociaux et environnementaux, la seconde partie présente des **pistes de régulation de ce phénomène**.

Cette régulation pourrait s'appuyer sur deux principes :

– Un apport de capital massif dans les filières agricoles des pays du Sud

– Une **«responsabilisation» de ces investissements**, qui pourrait passer par la **création d'un label** «Agro Investissement Responsable». Elle devrait également s'appuyer sur les institutions internationales qui réfléchissent activement sur ce sujet, et sur une action déterminée de l'Union européenne et de la France pour aider les pays hôtes à négocier avec les investisseurs.

Le dossier de presse (18 p.)

Le rapport (102 p.)

Voir aussi le rapport récent de l'IIED